

communiqué de presse
Vendredi 2 décembre 2022

RER Métropolitain : clôture des concertations préalables et premier bilan

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole ont organisé **des concertations** (une par ligne) **volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, au titre du Code de l'environnement.

Walter Acchiardi et Denis Salles, garants de la concertation, désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), ont veillé au bon déroulement de ces concertations et au respect de la participation du public.

Sur une période initialement planifiée du 20 septembre au 19 novembre, puis prolongée jusqu'au 25 novembre 2022, les habitants des territoires concernés par le projet de RER Métropolitain ont pu s'informer, exprimer leur avis et échanger avec les maîtres d'ouvrage et les partenaires financeurs via diverses modalités :

- **6 réunions publiques** à Arcachon, Langon, Lesparre, Libourne, Saint-Yzan-de-Soudiac et Talence, qui ont accueilli environ **500 personnes, dont une trentaine à distance**.
- **2 ateliers participatifs**, sur la création de la halte ferroviaire de Talence-Médoquine et les espaces publics attenants, et sur les conditions de réussite du projet global, qui ont réuni environ **100 participants**.
- **5 rencontres dans les trains** : une rencontre par ligne sur les axes Bordeaux-Arcachon, Bordeaux-Langon, Bordeaux-Lesparre, Bordeaux-Libourne et Bordeaux-Saint-Mariens/Saint-Yzan. Ces rencontres ont permis des échanges directs **avec environ 300 voyageurs des TER**.
- **7 rencontres dans l'espace public** : sur les parvis des gares de Bordeaux Saint-Jean, Factice-Biganos et Beautiran, au marché de Saint-André de Cubzac, devant les écoles et au marché nocturne de Macau, sur le campus de Talence de l'université de Bordeaux, au siège administratif du CHU de Talence, et lors d'un événement sportif à Saint-Loubès. Ces rencontres ont permis des échanges directs **avec environ 500 personnes**.
- **La plateforme de participation** a permis de recueillir **781 contributions (452 avis et 329 réactions)** auxquelles s'ajoutent **une vingtaine** de contributions recueillies directement par les garants de la concertation.
- **Les registres** mis en place à disposition dans les 13 communes concernées par les aménagements ferroviaires ainsi qu'à Lesparre, qui ont permis de recueillir **une dizaine de contributions**.

L'Etat et les collectivités territoriales remercient l'ensemble des participants à ces concertations pour le nombre de contributions et la richesse des échanges.

L'heure est désormais à l'analyse des contributions issues des concertations. Dans un délai d'un mois à compter de la fin de la concertation, les garants de la concertation produiront un **bilan par ligne** qui contiendra les éléments suivants :

- une synthèse des observations et des préconisations formulées par le public ;
- une appréciation indépendante de la façon dont la concertation s'est déroulée ;
- d'éventuelles recommandations à la maîtrise d'ouvrage sur les modalités de participation du public lors des étapes ultérieures jusqu'à l'enquête publique.

Les maîtres d'ouvrages disposeront ensuite **de deux mois** pour formuler un **compte-rendu par ligne** qui contiendra les éléments suivants :

- un rappel des caractéristiques du projet soumis à la concertation ;
- le bilan chiffré des modalités d'information, de mobilisation et de participation du public ;
- une synthèse des contributions issues de la concertation ;
- les enseignements que les maîtres d'ouvrage et les partenaires financeurs tirent de cette démarche.

Les 3 bilans des garants et les 3 comptes rendus des maîtres d'ouvrages seront publiés sur [la plateforme de participation](#) qui reste consultable.

Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / pref-communication@gironde.gouv.fr

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bordeaux Métropole : Virginie Bougant 06 27 52 48 69 / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr ;
Benoît Javot 06 32 55 15 80 / b.javot@bordeaux-metropole.fr

Conseil départemental :

Anne-Gaëlle McNab 06 14 50 03 63 / anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

SNCF Réseau :

Corinne Beaujean-Garrido 06 07 45 88 91 / corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr